

États financiers

Association Canadienne d’Aviron Amateur

Exercice terminé le 31 mars 2026

Table des matières

	Page
Rapport de l’auditeur indépendant	1 – 2
État de la situation financière	3
État de l’évolution de l’actif net	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7 – 15
Gouvernance et opérations nationales (annexe 1)	16
Haute performance (annexe 2)	16
Développement national (annexe 3)	16

Rapport de l'auditeur indépendant

Doane Grant Thornton LLP
Suite 650
1675 Douglas Street
Victoria, BC
V8W 2G5

T +1 250 383 4191
F +1 250 381 4623
www.doanegrantthornton.ca

Aux membres de l'Association Canadienne d'Aviron Amateur

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association Canadienne d'Aviron Amateur (l'Association), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, l'état de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joint de l'Association ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière au 31 mars 2026, ainsi que des résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément à aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux exigences éthiques qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences. Nous croyons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres questions – renseignements supplémentaires

Notre audit a été effectuée dans le but de se faire une opinion sur l'ensemble des états financiers. L'annexe de gouvernance et les opérations nationales, l'annexe de haute performance, l'annexe de développement national à la page 16 est présentée à des fins de renseignements supplémentaires et n'est pas une partie obligatoire des états financiers. Ces renseignements n'ont été assujetties aux procédures d'audits appliquées que dans la mesure nécessaire afin d'exprimer une opinion dans l'audit des états financiers pris dans leur ensemble.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

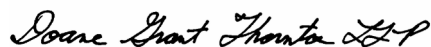
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne.
- nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de l'Association;
- nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re;
- nous tirons une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   de l'Association    poursuivre son exploitation. Si nous concluons    l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Nos conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de notre rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association    cesser son exploitation;
- nous   valuons la pr  paration d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cions si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'  tendue et le calendrier pr  vus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute d  fici  nce importante du contr  le interne que nous aurions relev  e au cours de notre audit.

Victoria, Canada
Le 17 juin 2026



Comptables professionnels agr  es

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

État de la situation financière

31 mars (Audité)

2026

2025

	Fonds de fonctionnement	Fonds de développement du CNS	Total	Total
Actifs				
Court Terme				
Encaisse et équivalents de trésorerie	1 411 670 \$	424 994 \$	1 836 664 \$	1 940 464 \$
Placements (Note 3)	19 162	75 034	94 196	-
Débiteurs (Note 4)	269 388	-	269 388	304 899
Charges payées d'avance	296 169	-	296 169	199 676
Taxes sur les produit et services à recevoir	55 026	-	55 026	22 280
Dépôts (Note 6)	-	145 764	145 764	-
Transfert interfonds	<u>753 979</u>	<u>(753 979)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	2 805 394	(108 187)	2 697 207	2 467 319
Long terme				
Immobilisations corporelles (Note 5)	206 734	1 580 405	1 787 139	1 245 126
Dépôts (Note 6)	<u>-</u>	<u>266 196</u>	<u>266 196</u>	<u>250 000</u>
	<u>3 012 128 \$</u>	<u>1 738 414 \$</u>	<u>4 750 542 \$</u>	<u>3 962 445 \$</u>

Passifs

Court terme				
Créditeurs et charges à payer	610 855 \$	- \$	610 855 \$	440 133 \$
Revenus reportés (Note 7)	<u>239 047</u>	<u>-</u>	<u>239 047</u>	<u>586 904</u>
	849 902	-	849 902	1 027 037
Long terme				
Apports en capital reportés (Note 8)	<u>-</u>	<u>2 103 056</u>	<u>2 103 056</u>	<u>1 250 559</u>

Actifs Nets

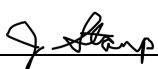
Non affectés	1 842 422	-	1 842 422	1 221 204
Restreint à l'interne (Note 11)	113 070	-	113 070	113 070
Restreint à l'externe	-	(364 642)	(364 642)	38 900
Investi dans immobilisations corporelles	<u>206 734</u>	<u>-</u>	<u>206 734</u>	<u>311 675</u>
	<u>2 162 226</u>	<u>(364 642)</u>	<u>1 797 584</u>	<u>1 684 849</u>
	<u>3 012 128 \$</u>	<u>1 738 414 \$</u>	<u>4 750 542 \$</u>	<u>3 962 445 \$</u>

Passifs éventuels (Note 10)

Engagements de location (Note 13)

Obligations contractuelles (Note 14)

 Directrice

 Directrice

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers.

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars (Audité)

2026

2025

	Fonds de fonctionnement			Fonds de développement du CNS	Total	Total
	Fonds non affectés	Fonds d'immobilisations	Fonds restreint à l'interne			
Solde au début de l'exercice	1 221 204	\$ 311 675	\$ 113 070	\$ 38 900	\$ 1 684 849	\$ 1 458 326
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	197 629	(15 961)	-	(68 933)	112 735	226 523
Transfert interne de fonds Acquisition d'immobilisation corporelles	423 589	(88 980)	-	(334 609)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	1 842 422	\$ 206 734	\$ 113 070	\$ (364 642)	\$ 1 797 584	\$ 1 684 849

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars (Audité)

	Fonds de fonctionnement	Fonds de développement du CNS	Total 2026	Total 2025
Revenus				
Sport Canada	4 458 105 \$	- \$	4 458 105 \$	4 719 765 \$
Comité Olympique Canadien	252 456	-	252 456	523 802
Frais d'adhésion	677 207	-	677 207	621 952
Dons, événements et activités de financement	230 967	-	230 967	329 439
Inscriptions liées aux compétitions et aux camps	295 276	-	295 276	454 425
Associations et fondations de sport	329 630	-	329 630	129 166
Intérêts créditeurs	34 284	13 671	47 955	86 023
Amortissement des contributions de capital reportées	-	93 680	93 680	72 050
	<u>6 277 925</u>	<u>107 351</u>	<u>6 385 276</u>	<u>6 936 622</u>
Dépenses				
Communication, marketing et initiatives	186 530	-	186 530	205 907
Services aux membre	321 089	-	321 089	328 126
Gouvernance et opérations nationales (annexe 1)	483 519	-	483 519	512 984
Haute performance (annexe 2)	4 258 316	126 721	4 385 037	4 689 888
Développement national (annexe 3)	866 180	-	866 180	901 091
Dépenses du Centre national de formation	-	17 613	17 613	134 194
	<u>6 115 634</u>	<u>144 334</u>	<u>6 259 968</u>	<u>6 772 190</u>
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses liées aux opérations	<u>162 291</u>	<u>(36 983)</u>	<u>125 308</u>	<u>164 432</u>
Autres revenus				
Gain (pertes) non réalisés sur placements	14 105	(31, 950)	(17 845)	-
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	<u>5 272</u>	<u>-</u>	<u>5,272</u>	<u>62,091</u>
	<u>19 377</u>	<u>(31 950)</u>	<u>(12 573)</u>	<u>62 091</u>
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	<u>181 668 \$</u>	<u>(68 933) \$</u>	<u>112 735 \$</u>	<u>226 523 \$</u>

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars (audité)

2026

2025

Activités d'exploitation

Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	112 735 \$	226 523 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	205 641	218 641
Amortissement des apports en capital différés	(93 680)	(72 050)
Perte non réalisée sur placements	17,845	-
Gain sur la disposition d'immobilisations corporelles	<u>(5 271)</u>	<u>(62 092)</u>
	237 270	311 022
 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Débiteurs	35 774	731 139
Charges payées d'avance	(96 493)	198 038
Taxes sur les produit et services à recouvrer	(32 746)	36 008
Créditeurs et charges à payer	170 722	(1 042 421)
Produit reportés	<u>(347 857)</u>	<u>386 579</u>
 Flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation	(33 330)	620 365

Activités de financement

Trésorerie reçue pour l'achat d'immobilisations corporelles	<u>812 177</u>	<u>216 298</u>
 Flux de trésorerie nets générés par les activités de financement	812 177	216 298

Activités d'investissement

Intérêt	47,955	86,023
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	82,600	70,031
Acquisition d'immobilisations corporelles	(851 242)	(294 528)
Dépôts pour la construction du Centre National d'Entrainement	<u>(161 960)</u>	<u>-</u>
 Flux de trésorerie nets générés par les activités d'investissement	<u>(882 647)</u>	<u>(138 474)</u>
 Augmentation (diminution) de l'encaisse et équivalents de trésorerie	(103,800)	698,190
 Encaisse et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	<u>1 940 464</u>	<u>1 242 274</u>
 Encaisse et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	<u>1 836 664 \$</u>	<u>1 940 464 \$</u>

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

31 mars 2026

1. But de l'Association

Rowing Canada Aviron est le nom commercial de The Canadian Amateur Rowing Association – l'Association Canadienne d'Aviron Amateur (l'Association) qui est une organisation à but non lucratif incorporée selon la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. En tant qu'organisation à but non lucratif, l'Association est exonérée d'impôt.

Elle est autorisée à remettre des reçus aux fins d'impôt pour les dons reçus à titre d'association enregistrée de sport amateur.

Son activité principale est le développement du sport de l'aviron au Canada et elle est reconnue par le Gouvernement du Canada et le Comité Olympique Canadien comme l'organisme national qui régit le sport de l'aviron.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Mode de présentation

Les états financiers ont été rédigés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif. Par conséquent, ces états financiers sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada ("PCGR du Canada").

Constatation des revenus

L'Association suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les apports affectés sont reconnus en tant que revenu dans l'exercice au cours duquel les dépenses s'y reliant sont engagées. Les revenus de dons sont enregistrés lorsqu'ils sont reçus. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils ont été reçus ou qu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les contributions de donateurs sont comptabilisées lorsque le paiement est reçu par l'Association ou que le transfert de propriété a été complété. Les promesses de dons affectées à des périodes futures sont reportées et constatées aux revenus au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Les apports affectés à des fins d'immobilisations sont comptabilisés à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations lorsque les montants sont reçus ou à recevoir. Une fois investis en immobilisations corporelles, ces apports sont amortis en produits selon la même méthode que celle utilisée pour amortir les immobilisations corporelles correspondantes en charges.

Les frais d'adhésion sont comptabilisés comme revenu dans la période d'éligibilité de l'adhésion.

Les frais d'inscription à la compétition et au camp sont reconnus en fonction du moment où les divers événements se produisent au cours de l'année.

Les revenus de placement non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement à mesure qu'ils sont gagnés. Les revenus de placements affectés sont comptabilisés dans le fonds correspondant à mesure qu'ils sont gagnés.

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux état financiers

31 mars 2026

2. Sommaire des Principales Convention (Continue)

Comptabilité de fonds

Le fond de fonctionnement comprend tous les actifs, passifs, revenus et charges d'exploitation.

Le fond d'immobilisation comprend tous les actifs, passifs, revenus et dépenses liées aux immobilisations corporelles de l'Association.

Les fonds affectés à l'interne ont été désignés par l'Association pour des utilisations particulière (Note 11). Des ressources restreintes à l'interne peuvent être mises à la disposition d'autres fins.

Le fonds de développement du CNS est un fond restreint à l'externe qui représente tous les actifs, passifs, revenus et dépenses liées au développement du Centre National d'Entrainement (CNS) qui servira de foyer à l'aviron canadien, offrant des installations, des ressources et des programmes spécialement conçus pour aider les athlètes, les entraîneurs et les équipes à réussir aux plus hauts niveaux de l'aviron.

Dépréciation d'actifs à long terme

L'Association vérifie la dépréciation des actifs à long terme lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable de l'actif excède la somme des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa cession éventuelle. La perte de valeur est évaluée comme l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Encaisse et équivalents de trésorerie

L'encaisse et les équivalents de trésorerie comprennent l'argent en caisse et les soldes bancaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquis sont comptabilisées déduction l'amortissement cumulé. Les actifs d'apport sont inscrits à la juste valeur au moment de l'apport. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie utile de manière linéaire aux taux suivants :

Équipement de para-aviron	3 - 5 ans
Équipement mécanique	3 - 5 ans
Système de quai CNS	10 ans
Amélioration des installations CNS	10 ans
Système d'inscription aux événements	3 ans
Amélioration des installations	10 ans
Bateaux à moteur et accessoires	5 ans
Logiciels et matériel de bureau	3 ans
Équipement d'aviron	3 - 5 ans
Remorques	10 ans
Véhicules	5 ans

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

31 mars 2026

2. Sommaire des Principales Convention (Continue)

Instruments financiers

L'Association considère tout contrat créant un actif financier, un passif ou un instrument de capitaux propres comme un instrument financier, sauf dans certaines circonstances limitées. L'Association comptabilise les éléments suivants à titre d'instruments financiers:

- Encaisse et les équivalents de trésorerie
- Comptes débiteurs
- Comptes créditeurs et charges à payer

Mesure initiale

L'Association évalue d'abord les actifs financiers et les passifs financiers originaires, acquis, émis ou pris en charge dans le cadre d'opérations sans lien de dépendance à la juste valeur.

Mesure subséquente

Les actifs financiers et les passifs financiers originaires, acquis, émis ou pris en charge dans le cadre d'opérations sans lien de dépendance sont par la suite évalués comme suit :

Instrument financier

Encaisse et équivalents de trésorerie

Débiteurs

Créditeurs et charges à payer

Mesure subséquente

Coût amorti

Coût amorti

Coût amorti

Décomptabilisation

L'Association élimine les obligations financières, ou une partie de celles-ci, lorsque l'obligation est acquittée, annulée ou expire.

Déficience

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation à la fin de la période de déclaration. Les pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont reprises dans la mesure de l'amélioration à condition que l'actif financier ne soit pas comptabilisé à un montant, à la date de la reprise, supérieur au montant qui aurait été la valeur comptable si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée antérieurement. Les montants de toute dépréciation ou reprise sont comptabilisés dans le bénéfice net.

Incertitude d'évaluation

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif nécessite que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs et des passifs selon la date des états financiers, ainsi que les montants rapportés des revenus et des dépenses pendant l'exercice. Ces estimations sont revues périodiquement et tout ajustement nécessaire est comptabilisé dans les résultats de la période au cours de laquelle il est reconnu. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les estimations significatives tiennent compte de la probabilité de recouvrement des débiteurs, des revenus reportés, des charges à payer et de la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

31 mars 2026

2. Sommaire des Principales Convention (Continue)

Fournitures et services

L'immobilisation corporelle donnée et louée est inscrite à sa juste valeur si la juste valeur peut être raisonnablement déterminée.

L'Association dépend du service bénévole de nombreux membres ainsi que d'autres personnes. Parce que ces services ne sont habituellement pas payés par l'Association et en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de service, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Placements

Les placements comprennent un portefeuille composé d'actions canadiennes et américaines. Les placements sont classés court terme en raison de leur liquidité.

Les gains et pertes non réalisés sur les placements sont présentés dans l'état des résultats. Les coûts de transaction liés aux placements sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

3. Placements, à la juste valeur

La composition des placements est la suivante :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Marché monétaire	3 835 \$	- \$
Actions	<u>90 361</u>	<u>-</u>
	<u>94 196 \$</u>	<u>- \$</u>

4. Débiteur

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Débiteur	270 088 \$	305 599 \$
Provision pour créances douteuses	<u>(700)</u>	<u>(700)</u>
	<u>269 388 \$</u>	<u>304 899 \$</u>

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR**Notes aux états financiers**31 mars 2026

5. Immobilisations corporelles

			<u>2026</u>	<u>2025</u>
<u>Fonds de fonctionnement :</u>			Valeur Comptable nette	Valeur Comptable nette
	Coût	Amortissement accumulé		
Équipement de para-aviron	18 885 \$	18 885 \$	- \$	6 177 \$
Système d'inscription aux événements	72 859	72 859	-	-
Amélioration des installations	238 372	142 246	96 126	204 482
Équipement mécanique	275 439	223 949	51 490	44 439
Bateaux à moteur et accessoires	174 876	122 677	52 199	40 583
Logiciels et matériel de bureau	41 876	40 232	1 644	4 583
Équipement d'aviron	48 124	48 124	-	-
Remorques	81 672	76 397	5 275	1 364
Véhicules	75 357	75 357	-	10 047
	1 027 460	820 726	206 734	311 675
<u>Fonds de développement du CNS:</u>				
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur Comptable nette	Valeur Comptable nette
Système de quai CNS	779 659	297 357	482 302	560 268
Améliorations aux installations de la CNS	446 963	122 535	324 428	178 974
Travaux en cours du CNS	773 675	-	773 675	194 209
	2 000 297	419 892	1 580 405	933 451
Total des immobilisations corporelles	3 027 757 \$	1 240 618 \$	1 787 139 \$	1 245 126 \$

L'amortissement total pour l'exercice s'est élevé à 205 641 \$ (218 641 \$ en 2025)

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

31 mars 2026

6. Dépôts

L'Association a versé des dépôts totalisant 411 960 \$ pour la construction du Centre National d'Entraînement au lac Quamichan sur l'île de Vancouver.

En 2023, l'Association a versé un dépôt de 250 000 \$ selon les termes d'un contrat de location avec la Fondation d'Aviron de Quamichan et sert de garantie pour les obligations de l'Association en vertu du bail. Le dépôt n'est remboursable que si l'entente est résiliée sous certaines conditions. Le dépôt est classé comme un actif à long terme et doit être conservé à titre de garantie pour l'exécution des obligations de l'Association en vertu du bail avec la Fondation d'Aviron Quamichan, tel que mentionné à la note 13.

En 2026, l'association a versé un dépôt 161 960 \$ au district du Cowichan du Nord pour le permis de construction. Ce dépôt sera détenu à titre de cautionnement afin de garantir l'achèvement de la construction du Centre National d'Entraînement. Le dépôt est remboursable pourvu que certaines conditions soient respectées. Ainsi, 90 % du dépôt est remboursable à l'achèvement des travaux et le 10 % restants un an après l'achèvement. Comme l'achèvement des travaux est prévu pour 2026, 90 % du dépôt est classé à court terme et le solde à long terme.

En date du 31 mars 2026, la direction a évalué la probabilité de confiscation des dépôts comme étant faible.

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
District du Cowichan du Nord, court terme	<u>145 764 \$</u>	<u>- \$</u>
District du Cowichan du Nord, long terme	<u>16 196</u>	<u>-</u>
Fondation d'Aviron de Quamichan, long terme	<u>250 000</u>	<u>250 000</u>
	<u>266 196</u>	<u>250 000</u>
Total des dépôts	<u>411 960 \$</u>	<u>250 000 \$</u>

7. Revenus reportés

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Comité Olympique Canadien	<u>76 355 \$</u>	<u>455 114 \$</u>
Camp De Recrues RBC	<u>104 058</u>	<u>96 159</u>
Autres	<u>58 634</u>	<u>35 631</u>
	<u>239 047 \$</u>	<u>586 904 \$</u>

Les revenus reportés représentent les montants reçus liés au financement du Comité Olympique Canadien, à Camp Des Recrues RBC, aux futures bourses et à d'autres subventions d'origine externe qui seront passées à la dépense en 2027 et dans les périodes futures.

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

31 mars 2026

8. Apports en capital reportés

Les apports en capital reportés représentent les apports non amortis qui ont été utilisés pour acheter des immobilisations corporelles liées au fonds de développement du CNS. Ces contributions seront comptabilisées à titre de produits dans les périodes ultérieures au fur et à mesure que les immobilisations corporelles connexes seront amorties.

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Solde au début de l'exercice	1 250 559 \$	1 106 311 \$
Ajouts de l'année en cours, reçu	812 177	216 298
Ajouts de l'année cours, recevable	134 000	-
Amortissement de l'exercice en cours	<u>(93 680)</u>	<u>(72 050)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>2 103 056 \$</u>	<u>1 250 559 \$</u>

Les apports en capital reportés comprennent 1 446 177 \$ de cotisations reportées reçues pour des immobilisations corporelles non encore utilisées (716 298 \$ en 2025).

9. Fonds en fiducie

Les fonds suivants ne sont pas compris dans les états financiers. Ils sont gérés par l'Association et investis dans les Fonds de dividende de la Banque de Montréal. Les montants sont divulgués au coût, à la juste valeur marchande correspondante.

	Hanlan - <u>Keller</u>	Pearce - <u>Guest</u>	<u>Seagram</u>	<u>Zasada</u>	<u>2026</u>
Coût	5 982 \$	15 452 \$	11 612 \$	25 682 \$	58 728 \$
Juste valeur marchande	17 523	44 730	33 368	74 063	169 684

	Hanlan - <u>Keller</u>	Pearce - <u>Guest</u>	<u>Seagram</u>	<u>Zasada</u>	<u>2025</u>
Coût	5 924 \$	15 302 \$	11 501 \$	25 434 \$	58 161 \$
Juste valeur marchande	14 936	38 126	28 442	63 128	144 632

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux état financiers

31 mars 2026

10. Passifs éventuels

Les contributions de Sport Canada sont assujetties à une vérification intermédiaire par Sport Canada. Les contributions sont remboursables à Sport Canada dans la mesure où une dépense ne respecte pas les modalités convenues. Sport Canada peut effectuer une vérification jusqu'à 5 ans après la fin de la période de référence.

11. Sommes grevées à des affectations internes

Le Fonds de réserve pour une organisation durable constitue une source de fonds pour les besoins financiers futurs. Au cours de l'exercice, aucun élément n'a été transféré au fonds (2025 : nul \$).

12. Instruments financiers

L'Association est exposée à divers risques relativement aux instruments financiers et possède un cadre exhaustif de gestion du risque visant à surveiller, évaluer et gérer ces risques. L'analyse suivante donne des renseignements sur l'exposition aux risques et sur la concentration des risques de l'Association en date du 31 mars 2026.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. L'Association est exposée au risque de crédit relativement aux membres. Une provision pour créances douteuses est établie en fonction de facteurs entourant le risque lié au crédit de comptes précis, des tendances historiques et d'autres informations. L'Association possède un grand nombre de membres, ce qui limite la concentration de risque de crédit. Le risque de crédit lié à l'encaisse et aux dépôts à terme est considéré comme négligeable, car il est détenu par une institution financière réputée ayant une cote de crédit externe de première qualité.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle de la possibilité qu'une entité ne respecte pas ses obligations liées à ses engagements financiers. L'Association est exposée au risque principalement en ce qui a trait à la réception des fonds de ses membres et d'autres sources connexes, ainsi qu'aux créateurs et charges à payer.

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comporte trois types de risques : le risque lié de change, le risque lié aux taux d'intérêt et les autres risques de prix. L'Association est principalement exposée au risque de change.

Sauf indication contraire, la direction juge que l'Association n'est pas exposée à des risques de taux d'intérêt ou à d'autres risques de prix considérables découlant de ces instruments financiers.

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

31 mars 2026

13. Instruments financiers (Continue)

c) Risque de marché (Continue)

(i) Risque de change

Le risque de change est lié à l'excédent des produits sur les charges découlant des variations de taux de change et de la volatilité de ces taux. L'Association est exposée au risque de change lié aux taux de change sur les comptes créditeurs détenus en devises étrangères. L'Association ne se sert d'aucun dérivé pour réduire son exposition au risque de change.

14. Engagement de location

L'Association détient des contrats de location à terme avec la Fondation d'Aviron Quamichan pour le terrain (10 ans).

Le total des paiements de contrats de location minimaux futurs de l'Association est de comme suit :

2027	103 456 \$
2028	103 456
2029	103 456
2030	103 456
2031	103 456
Années suivantes	<u>310 367</u>
	<u>827 647 \$</u>

15. Obligations contractuelles

L'Association a attribué un contrat de construction à Canpro Construction Ltd pour la construction d'un nouveau Centre National d'Entraînement pour un montant estimatif de 1,79M\$. Les travaux devraient débuter après la fin de l'exercice, avec un achèvement prévu en 2026 pour un coût total estimatif de 2,20M\$.

16. Chiffres comparatifs

Les états financiers ont été reclassés, lorsque nécessaire, afin de se conformer à la présentation utilisée au cours de l'exercice courant. Ces changements n'ont pas d'incidence sur les résultats de l'exercice précédent.

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Annexes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars

Gouvernance et opérations nationales

Annexe 1

	2026	2025
Bureau national - salaires et avantages	289 529 \$	289 368 \$
Activités du bureau national	107 349	126 889
Gouvernance	65 863	80 886
Relations internationales et associations nationales	<u>20 778</u>	<u>15 841</u>
	<u>483 519 \$</u>	<u>512 984 \$</u>

Haute performance

Annexe 2

	2026	2025
Évènements et camps	1 604 347 \$	1 614 652 \$
Salaires et avantages	1 240 318	1 419 819
Science du sport et équipe médicale	455 794	585 878
Location d'équipement	420 060	380 078
Centres d'entraînement nationaux	403 646	378 078
Soutien aux athlètes de l'équipe nationale	55 513	104 318
Amortissement des équipements	54 219	57 252
Amortissement des quais et des installations de la CNS	126 721	108 919
Déplacement des entraîneurs et dépenses connexes	4 623	20 081
Amortissement de la facilité	<u>19 796</u>	<u>20 813</u>
	<u>4 385 037 \$</u>	<u>4 689 888 \$</u>

Développement national

Annexe 3

	2026	2025
Développement et éducation des entraîneurs	132 378 \$	126 507 \$
Régates et événements	76 912	578 366
Développement du sport	559 637	123 272
Comité des arbitres	22 238	18 791
Comité sur la sécurité et les événements	232	1 237
Sport sécuritaire, diversité, inclusion et équité entre les sexes	<u>74 783</u>	<u>52 918</u>
	<u>866 180 \$</u>	<u>901 091 \$</u>
